

# Mémoire VIVANTE

la  
cgt  
29

INSTITUT  
D'HISTOIRE  
SOCIALE

# ihs

— Bretagne —

Bulletin de la section finistérienne de l'Institut CGT d'histoire sociale de Bretagne

N° 6, juin 2015

Adresse : IHS CGT 29, Maison du Peuple, 2, place Édouard-Mazé, 29200 BREST — Courriel : ihscgt29@orange.fr



## Depuis 120 ans en Finistère

La CGT  
1895  
2015

# La Manufacture des tabacs de Morlaix

## *Plus de trois siècles d'histoire sociale*

Située près du port, la manufacture de Morlaix fut durant plusieurs siècles une entreprise emblématique de la ville, un élément essentiel de son essor économique grâce au monopole du tabac. Ses bâtiments, dont une partie est classée « monument historique », construits entre 1736 et 1740 par l'architecte Blondel, remplacèrent ceux d'un autre site créé vers 1680. Manufacture royale, impériale, Régie d'État, Etablissement public, Société Nationale, enfin multinationale, elle survécut plus de trois siècles aux divers régimes politiques, aux guerres, aux progrès techniques et changements de statuts.

Dans l'usine morlaisienne, spécialisée dans la fabrication des cigares, du tabac à chiquer et à priser, le travail se mécanisa peu à peu. Dès 1850, de nombreuses femmes furent recrutées en raison de leur habileté et leur rapidité, mais aussi de leur rémunération plus faible. Il faudra attendre 1947 pour que soit réparée cette injustice salariale. Les conditions de travail étaient pénibles, la gestion du personnel très autoritaire et suspicieuse (fouilles fréquentes). Toutefois, la situation des salariés était meilleure que dans les autres entreprises locales : garantie d'emploi, salaires, caisse de secours. Plus tard, des emplois furent réservés aux veuves de guerre et aux parents d'employés.

### Le syndicat CGT créé en 1891

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sont votées des lois sociales autorisant la grève (1864) et la création de syndicats (1884). La « Manu » de Morlaix est représentée au second congrès de la jeune Fédération des Tabacs en 1892 et le syndicat morlaisien est créé en 1891. Les femmes s'y investissent peu à peu. La Fédération des Tabacs est présente à Limoges, en 1895, à la création de la CGT. À Morlaix comme ailleurs, dès les années 1900, les revendications s'expriment, avec de nombreuses grèves, et des succès sont obtenus : durée du travail, congés, indemnités pour maladie et maternité, retraite, crèches. Après la guerre 14-18, les effectifs morlaisiens atteignent 1.800 salariés. Deux ouvriers CGT des tabacs participent en 1922 à la création du comité de la Maison du Peuple de Morlaix et signent en 1924 l'achat de l'immeuble destiné à l'Union Locale CGT.

En 1922, la scission de la CGT amène la création de deux fédérations des tabacs, l'une « unitaire », qui a son siège à Morlaix, l'autre « confédérée ». En 1936, la réunification



Un atelier de la « Manu », dans les années 1920 : le paquetage des cigares. (Photo DR).

confédérale entraîne le regroupement des deux fédérations et leur fusion avec les allumettiers pour former la Fédération CGT des Tabacs et Allumettes. En 1948, la Fédération connaît une nouvelle scission avec la création de Force Ouvrière.

Les années 50 et 60 voient la baisse des effectifs et l'incitation au « rendement ». Mais le grand tournant s'effectue à partir des années 1970. L'ouverture à la concurrence internationale amène des changements de statuts et de conditions de travail pour l'entreprise et son personnel. Dans les années 1980 et 1990 se succèdent privatisations, restructurations, fusions avec des multinationales, entraînant plans sociaux, grèves, manifestations et fermetures d'usines. Morlaix n'y échappe pas. Des changements technologiques favorisent les départs anticipés d'ouvriers.

### Fermeture définitive en 2004

En 1986, les 250 ans de la manufacture morlaisienne, où il reste 400 salariés, sont fêtés par une journée « portes ouvertes », simple entracte entre négociations, grèves, manifestations et délégations auprès des responsables politiques locaux et nationaux. Le syndicat

CGT est très actif, mais pas majoritaire. On sait désormais que plusieurs sites fermeront ; la « Manu » de Morlaix est en concurrence avec celle de Strasbourg. Un grave incendie détruit une partie des bâtiments morlaisiens en 1995. Malgré une reconstruction et une poursuite de l'activité, l'usine locale ferme en décembre 1999. Une partie du personnel part à Strasbourg, une autre bénéficie de retraite anticipée ; 40 personnes restent dans un atelier-relais provisoire qui fermera en 2004. L'économie locale est durement touchée.

La première entreprise de la ville n'est plus qu'un souvenir. Le site est racheté par la CCI puis revendu à Morlaix-Communauté pour y installer son siège. Le reste des bâtiments est partagé entre un IUT, des locaux associatifs et culturels, des logements, des bureaux. Un musée du tabac, des sciences et des techniques devrait y voir le jour.

#### Sources

- Le Clech (Marthe). - *Bretagne d'hier - Morlaix. Plourin-lès-Morlaix*, 1988 (tome I) et 1993 (tome III).
- Guillou (Anne). - *La Manufacture des tabacs - Morlaix - quatre siècles d'histoire*. Morlaix : Skol Vreizh, 2009.
- Archives Départementales de la Seine-Saint-Denis : notice historique de présentation du fonds d'archives de la Fédération CGT des Tabacs et Allumettes.

Des origines à 1935

# *Les premiers syndicats, la guerre, la désunion*



Douarnenez, années 1915-1916. Equipe de sardinières en coiffe (obligatoire) et en sabots. (Photo DR).

## 1880 - 1910

De 1791 à 1884, soit pendant presque un siècle, se réunir pour améliorer ses conditions de vie et de travail est rigoureusement interdit aux ouvriers par la loi Le Chapelier et faire grève est un délit jusqu'en 1864.

Les ouvrières et ouvriers du Finistère vont se saisir rapidement des possibilités offertes par la fin de ces interdictions. Ils font grève et s'organisent progressivement en syndicats.

1882 : les ouvriers du bâtiment de Quimper font grève afin d'obtenir l'abrogation du règlement qui impose qu'au moins un quart du travail soit réalisé pour que la journée soit payée ; ils revendiquent le paiement de chaque heure travaillée.

1887 : création du Syndicat des maçons de Quimper, suivie par les tonneliers de Morlaix en 1888, les ouvrières et ouvriers de la manufacture des tabacs de Morlaix en 1891 (720 adhérents dont 632 femmes), les typographes de Brest en 1893, etc.

1894 : création de l'Union Syndicale des Travailleurs de Brest.

1905 : création de la Bourse du Travail à Quimper ; nombreuses grèves dans tout le Finistère.

1910 : premier congrès de l'Union Départementale des Syndicats CGT du Finistère qui publie en 1912 le premier numéro du Finistère Syndicaliste ; longue grève des cheminots malgré les réquisitions, arrestations et interventions de l'armée.

## 1914-1918

Les hommes sont à la guerre et on manque de pain.

Les nombreuses grèves d'ouvrières – conserveries du Guilvinec, buandières de l'arsenal, laveuses de coton de Pont-de-Buis - ont pour unique objet de réclamer des augmentations de salaire afin de pouvoir nourrir leur famille. Elles auront fréquemment satisfaction.

En septembre 1918, les 80 ouvriers grecs employés par l'armée américaine pour la construction d'un hôpital en planches cessent le travail et demandent à avoir le même salaire que les ouvriers français (qui, eux, continuent le travail, précise le rapport de police).

## 1920 – 1935

Bien sûr, la grève victorieuse des Pen Sardin de Douarnenez, en novembre 1924, est restée dans la mémoire collective.

Elle n'est pas la seule et les sardinières d'Audierne, les papetiers de Scaër, et bien d'autres, vont mener des luttes également victorieuses.

Mais durant toutes ces années deux CGT – la CGT confédérée partisane d'un syndicalisme « raisonnable » basé sur la négociation et les « petits pas » et la CGTU partisane d'un syndicalisme de lutte de classe – vont s'affronter, s'insulter, se calomnier et, au final, s'affaiblir mutuellement.

1933 – 1938

# Montée du fascisme, Front Populaire, union et

La CGT s'est divisée après la Première Guerre mondiale. Trois centrales de forces inégales coexistent : la CGT (confédérée), proche de la SFIO socialiste, la CGTU (unitaire) proche du Parti communiste; la CFTC catholique. La division les a affaiblies. Dans le département, au fil des mois, la CGT devient la plus importante en adhérents.

## Le tournant du 6 février 1934

La tentative de « putsch fasciste », fomentée à Paris par les ligues factieuses du colonel de La Rocque provoque la réaction immédiate des forces de gauche pour « défendre la République ».

Dans le Finistère les réactions sont immédiates. Du 8 au 11 février les manifestations unitaires se multiplient : 2.500 personnes à Brest, 12.000 à Concarneau, 1.000 à Pont-L'Abbé, 1.000 à Quimper, 400 à Morlaix, 700 à Pont-de-Buis\*. Des rapprochements entre forces de gauche, politiques ou syndicales, se nouent à cette occasion.

## Les décrets-lois Laval

La France s'enfoncé dans la crise mais malgré les divisions les grèves se multiplient. L'idée d'unité syndicale et de Front Populaire fait son chemin. C'est dans ce contexte que Pierre Laval, président du Conseil, annonce des décrets-lois amputant de 10 % les salaires des fonctionnaires, des travailleurs de l'État et les retraites civiles et militaires.

Au premier trimestre 1935, arrêts de travail, rassemblements et manifestations se succèdent, particulièrement à l'arsenal. La CGT refuse de s'allier à la CGTU mais celle-ci, plus présente sur le terrain, est de toutes les actions. Les heurts violents se multiplient avec les forces de l'ordre mais aussi à l'encontre des ligues d'extrême droite.

## Trois manifestants tués par les « forces de l'ordre »

Le 16 juillet 1935 les décrets-lois paraissent. Le 19, près de 5.000 personnes défilent dans les rues de Brest, à l'appel de la CGT et de la CGTU, le 23 on en compte 12.000 !

Le 5 août, jour de paie, les ouvriers de l'arsenal constatent l'amputation de 10 % de leur salaire. La CGT confédérée craignant des troubles, n'appelle pas à l'action. Une manifestation s'organise dans l'arsenal, suscitée par la CGTU.

Le 6 août, en arrivant au travail, les salariés trouvent l'arsenal en état de siège : gendarmes



1936. Ouvriers en grève d'une entreprise du bâtiment à Morlaix. (Photo DR).

et gendarmes maritimes et mobiles, infanterie de marine sont en armes. Les ouvriers refusent de travailler dans ces conditions : bousculades, coups, grêle de boulons et de rivets. Un ouvrier, Baraer, est tué à coups de crosse, les arrestations sont nombreuses.

L'après-midi 6.000 ouvriers de l'arsenal rejoignent la Bourse du Travail. A l'annonce du décès, des cortèges de la pyrotechnie Saint-Nicolas et de la poudrerie du Moulin Blanc rejoignent celui de l'arsenal. Devant la poste, place Anatole-France, un jeune ouvrier du bâtiment, Jean Le Deuffic, meurt sous les coups de crosse. Au soir du 6 août on compte deux morts, 150 blessés civils, 30 chez les forces de police.

Le 7 août nouveau meeting. Le 8 : 20.000 personnes assistent en silence aux obsèques de Baraer. Un tract CGT-CGTU appelle au calme. Le travail reprend. Le 10 août un sous-

officier de la coloniale abat à coups de révolver un ouvrier de 19 ans, Gautron. Malgré l'acte manifestement délibéré aucune poursuite ne sera ordonnée. Par contre, mois de prisons et amendes vont s'abattre sur les manifestants.

En novembre le ministre de la Marine annule l'amputation imposée aux salaires. C'est une victoire de la lutte mais à quel prix !

## Front Populaire lutte antifasciste réunification de la CGT

L'arrivée au pouvoir d'Hitler, en Allemagne, après celle de Mussolini, en Italie en 1922, donne des ailes aux ligues d'extrême droite. L'échec de la tentative du 6 février 1934, grâce à l'union des travailleurs, entraîne une dynamique unitaire que les événements de Brest vont accentuer dans notre département.

Des comités de vigilance antifascistes sont créés à Brest, Carhaix, Quimper... Le 15 avril 1934, à Morlaix, un meeting antifasciste réunit CGT, CGTU, SFIO et PCF. La Confédération nationale paysanne, créée et impulsée par Tanguy-Prigent, se joint au mouvement.

La volonté unitaire des salariés conduit à la réunification syndicale. Elle se fait en décembre 1935, dans le Finistère (en mars 1936, au niveau national). Charles Berthelot (ex-confédéré) est élu secrétaire général de l'UD et Auguste Havez (ex-unitaire) adjoint. La nouvelle UD donne son adhésion au Front Populaire constitué le 20 janvier 1936.

## Grèves et occupations

Dès après le premier tour des élections législatives, grèves et occupations se multiplient dans le pays, contraignant le patronat à signer « les accords Matignon » le 7 juin.

Dans le Finistère les grèves n'éclatent qu'après les accords. Elles démarrent à Rosporden le 9 juillet, gagnent le Finistère sud dans les conserveries et la métallurgie, puis Brest, Morlaix et Douarnenez. On décompte environ 70 grèves et une vingtaine d'occupa-

tions. Les revendications portant essentiellement sur les salaires, la réduction du temps de travail, les contrats collectifs, les congés payés, le droit syndical, seront en grande partie satisfaites. L'augmentation des salaires sera en général plus forte que celle préconisée par les accords Matignon (encadré ci-contre).

## Renforcement et nouvelle scission

La CGT, réunifiée et victorieuse, passe en un an, dans le Finistère, de 17.500 adhérents à 25.500 et à plus de 30.000 en 1937. Pour la première fois la syndicalisation devient un phénomène de masse qui profite largement aux ex-unitaires. Ce phénomène est de courte durée.

La signature, en 1939, du pacte de non agression entre l'Allemagne et l'URSS fournit le prétexte à l'expulsion des militants communistes de la CGT et des syndicats qu'ils dirigent. La droite exulte : « Plutôt Hitler que le Front populaire ».

\* Christian Bougeard : « Le Front Populaire en Bretagne », *Recherches socialistes*, N°35, juin 2006.

## Les accords Matignon le 7 juin 1936

Les accords Matignon ont été signés le 7 juin 1936 à l'hôtel Matignon entre la CGT (secrétaire général Benoit Frachon) et la Confédération générale de la production française (organisation du patronat, à l'époque), sous la présidence de Léon Blum, Président du Conseil.

Les accords prévoient : le contrat de travail ; l'augmentation des salaires dans une fourchette de 15 % pour les plus bas à 7 % pour les plus élevés ; le libre exercice du droit syndical dans l'entreprise ; les délégués du personnel dans les entreprises de plus de 10 salariés ; la généralisation des conventions collectives.

Les lois du 11 et 12 juin 1936 viennent les compléter. Elles octroient : la semaine de 40 heures et 15 jours de congés payés.



Affiche de la CGT appelant à manifester pour les libertés et contre le fascisme.



Annonce d'un meeting antifasciste, le 13 avril 1934, à Morlaix.

1949 :

# Les papetiers de Scaër font plier Bolloré

Au début de l'année 1949, aux papeteries Bolloré, à Scaër, la direction exige une productivité considérablement accrue. Un calandreur\* passe de 100 kilos de papier en huit heures à 450 kilos. Cette augmentation insupportable des cadences permet à la direction d'augmenter rapidement ses profits mais, petit à petit, la demande se fait moins forte. La crainte du chômage est dans toutes les têtes.

Les délégués CGT, seul syndicat dans l'entreprise, avaient pourtant mis en garde le patron sur les conséquences prévisibles d'une telle décision.

## Les incidences du plan Marshall

L'Europe divisée de l'après-guerre est en pleine Guerre froide. Le plan Marshall (rejeté par l'URSS) prévoit des aides financières dans la partie occidentale, dont la France. Il favorise les importations des USA et entrave les échanges avec les pays de l'Est, ce qui prive l'industrie papetière finistérienne de nombreux débouchés, notamment pour le papier condensateur.

L'idée de la grève commence à prendre corps chez les 800 travailleuses et travailleurs de l'entreprise. Par crainte de celle-ci, Bolloré, pour intimider les salariés, procède, le matin du 8 novembre 1949, à un lock-out brutal avec l'aide de la police. Le même lock-out est imposé à l'usine de Quimperlé où les salariés sortent de deux mois de chômage. Cette situation conduira le personnel de Quimperlé à soutenir les revendications mais sans cesser le travail.

## La grève en riposte au lock-out

À Scaër, le personnel, à l'appel de la CGT, réagit par la grève. Les revendications concernent les conditions de travail mais aussi les salaires. Une bobineuse, avec 30 ans d'ancienneté, perçoit 9.000 francs par mois. La même année, l'Institut français d'opinion publique publie le résultat d'un questionnaire aux Français. La question est : « Quelle somme faut-il par mois, à votre avis, pour faire vivre une famille de quatre personnes ? » La réponse en juillet 1949 est : 32.340 francs !

À l'appel de l'Union départementale la solidarité s'organise. Les collectes rapportent 500.000 francs.

REVUE DE LA PAPETERIE 125

---

Etude de M<sup>e</sup> PITON, avoué à Quimperlé, successeur de M. PIERRE.

---

## VENTE PAR LICITATION

DEVANT LE TRIBUNAL CIVIL DE QUIMPERLÉ

Le MERCREDI 26 MAI 1886, onze heures du matin

**DÉSIGNATION**  
Arrondissement de Quimperlé (Finistère); canton et commune de Scaër  
DEUXIÈME LOT

### I. LA PAPETERIE MÉCANIQUE DE CASCADEC

sur la rivière l'Isle, à 4 kilomètres du bourg de Scaër, à 12 kilomètres de la station du chemin de fer de Bannalec, à 16 kilomètres de la station du chemin de fer de Rospenden. — Cette papeterie comprend : Edifices de l'usine, chiffonnerie, blanchisserie, magasins, logements, bureaux, hangar à pâtes, bâtiment de la chaudière, lessiverie, écuries, forge, logements d'ouvriers, menuiserie, caves et droguerie, hangar à bois. — Le Canal d'alimentation creusé dans le roc et ayant 450 mètres de long. La chute est de 22 pieds (7 mètr. 25 cent). Le cours d'eau ne tarit jamais. — La vapeur n'est employée que pour le séchage du papier et le lessivage des chiffons. — Vannage complet. — **Le matériel et les appareils** : La force hydraulique des cours d'eau fait fonctionner : 4 cylindres effileurs, force 24 chevaux vapeur ; 4 cylindres raffineurs, force 24 chevaux ; 1 blanchisseuse, force 2 chevaux ; 1 lessiveur, force 2 chevaux ; 1 machine à papier, force 10 chevaux. Total de la force utilisée : 62 chevaux vapeur. — Le mouvement est produit par trois roues hydrauliques.

II. — **Dépendances de la papeterie**, comprenant : Terrain sous bosquets entre le canal d'alimentation et la rivière l'Isle. Les îlots plantés d'arbres en amont et en aval de l'usine. Jardin, sapinière, prairie sur la rive opposée. Le tout d'une contenance de 15 hectares environ.

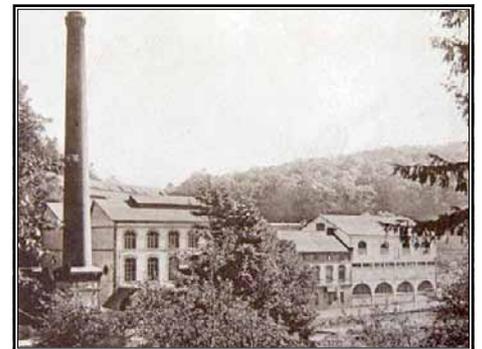
III. — **Le Moulin de Cascadec**, loué 200 francs l'an, d'une contenance de 53 ares 98 centiares. Le Finistère produit beaucoup de chiffons et la main-d'œuvre y est à très bon marché. La papeterie est exploitée. Entrée en jouissance immédiate. — Mise à prix fixée par le tribunal, 60.000 fr.

L'histoire de la fabrication du papier, sur le site de Cascadec, à Scaër, au bord de l'Isle remonte à la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans l'avis de vente par licitation, en 1886 (ci-dessus), avant l'arrivée de la famille Bolloré, il est notifié que « la main-d'œuvre y est très bon marché ». Ci-dessous, l'usine de Cascadec, première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

La grève est menée avec détermination et enthousiasme. Sur l'air du moulin de « Maître Pierre » un texte de chanson est composé.

Le 28 novembre 1949 la direction capitule. Le 29, drapeau du syndicat en tête, les papetiers reprennent le travail. Après 20 jours de grève ils obtiennent 2.500 francs d'augmentation, sur les 3.000 demandés, et l'amélioration des conditions de travail.

\*Le calandrage est l'une des opérations de fabrication des feuilles de papier.



## La chanson des lockoutés

Bolloré veut notre misère  
il fait fermer son moulin  
son papier, il le vend très cher  
et pourtant nous on crè' de faim.  
J'avais 16 ans quand j'suis rentré  
dans sa taule  
Pour mon travail je n'ai reçu  
qu'un' p'tite obole.  
Bolloré, il a fait fortune  
Notre travail lui rapporte beaucoup  
C'est pourquoi nous tenons rancune  
Bolloré fait pas bon chez vous.

Hardi, hardi papetiers,  
Les poings serrés, sourire aux lèvres  
Hardi, hardi papetiers  
Le Bolloré nous aura pas.

Après 17 jours de luttes  
Bolloré veut faire le grand jeu  
Il embauche, nous on répond zut(e)  
S'il a peur, nous disons tant mieux.  
Patron tu ne nous aura  
pas par la misère  
Nous exigeons de pouvoir vivre  
par nos salaires  
Si tu veux qu'le travail reprenne,  
ouvre-nous ton gros coffre-fort  
Autrement ce n'est pas la peine  
Tous unis, nous sommes les plus forts.

Hardi, hardi papetiers  
Les poings serrés, sourire aux lèvres  
Hardi, hardi papetiers  
Le Bolloré capitulera !

# 1957, Douarnenez, construction navale

## *La grève met sur cale le syndicat*

**E**n 1957 Douarnenez compte cinq chantiers de construction navale :

- les chantiers de Cornouaille (filiale des chantiers de la Loire), 58 ouvriers ;
- Marcel Le Gall, 14 ouvriers ;
- Alfred Le Gall, sept ouvriers ;
- plus deux autres chantiers exploités par des artisans ayant un ouvrier chacun.

En septembre 1957, des élections ont lieu aux chantiers de Cornouaille. Aucun syndicat n'existe dans l'entreprise. Il y a cinq candidats : trois sympathisants CGT et deux CFTC.

Après les élections les ouvriers posent leurs revendications : application de la convention collective du bois et augmentation de 20 francs de l'heure à partir du 1<sup>er</sup> août, date de relèvement du SMIG. Le chantier refuse.

### Grève et création du syndicat CGT

Le jeudi 3 octobre, les ouvriers décident la grève. Ceux du chantier Marcel Le Gall se joignent à eux. Le chantier Alfred Le Gall accorde 15 francs de l'heure, ce que les salariés acceptent.

La direction des chantiers de Cornouaille offre 10 francs : refus des grévistes. La grève s'organise ; dès le 4 octobre un comité de grève est élu. L'Inspection du travail est alertée, la solidarité mise en place, l'appui de la mairie demandé.

Le mardi, lors de la commission paritaire, les patrons ne lâchent rien. Un syndicat CGT est monté, 40 cartes placées immédiatement. Le lendemain, mercredi 10, une réunion de la commission départementale de conciliation se tient en préfecture.

Le comité de grève va à la rencontre des chantiers de Camaret et d'Audierne. A Camaret, après une journée de grève, une augmentation de 10 à 20 francs est arrachée (20 francs pour la majorité).

### Succès des grévistes

Jeudi 11 octobre, les patrons proposent 20 francs à compter du 1<sup>er</sup> octobre pour les ouvriers qualifiés (les trois quarts de l'effectif) et 15 francs pour les ouvriers spécialisés mais refusent les cinq jours fériés prévus dans la convention collective. L'Inspection du travail les y contraint. Après discussion un accord est trouvé pour les ouvriers spécialisés.



La construction navale, notamment des unités destinées à la pêche, est une activité traditionnelle, dans les ports de Bretagne sud, dans les années 50 et 60. (photo Archives départementales du Finistère).



Mise à l'eau d'un bateau, sur l'un des sites douarnenistes, à une époque plus récente. Sur les chantiers, l'esprit d'équipe n'est pas un vain mot. (Photo DR).

Aux chantiers de Cornouaille, 56 salariés obtiennent 20 francs et deux, 15 francs.

Chez Marcel Le Gall, six ouvriers obtiennent 20 francs, les autres de 10 à 15 francs et la possibilité d'égaliser les traitements sur le chantier.

« Il convient de noter que la grève a été suivie et pratiquement dirigée par la CGT. Actuellement 42 cartes sont placées sur les 72 grévistes, nous procéderons à l'élection du bureau du syndicat dans la semaine qui vient », écrit Charles Gourmelon, secrétaire de l'Union locale dans un courrier à l'Union départementale, en date du 12 octobre 1957.



Seita, Morlaix, 1988.



Mai 1988, les papetiers de Bolloré, Scaër.



Entreprise Toux, janvier 1980, Carhaix.



Premier Mai 2002 : ci-dessus à Quimper et ci-contre à droite, place de la Liberté, à Brest.



Brest, 1972, meeting avec Georges Ségué, au PAC.

*Au fil des an  
combatifs et  
Ils sont  
ils font la C*





1987, à Rennes, pour la défense de la Sécurité sociale

# nées déterminés GT



Bastide Electronique, octobre 2002, Morlaix.



Un Bus pour l'emploi, août 1977.

1968

# Un joli mois de mai... qui vient de loin

« Quand la France s'ennuie », écrivait Pierre Vianson-Ponté dans « Le Monde », le 15 mars 1968. Quel aveuglement ! En réalité la marmite bouillait sur le feu.

1966 avait connu un foisonnement de luttes dans le Finistère. Edgard Pisani, ministre de l'Agriculture, est « reçu » le 14 juin, à Concarneau puis à Carhaix, par des manifestants et des tracteurs défendant les ports du sud et le réseau breton du centre (chemins de fer). Le 29 octobre, 12 000 paysans et salariés se rassemblent à Rennes.

## « Pompidou : des sous ! »

1967 débute par la grève des marins de Concarneau qui s'étend rapidement à tous les ports du Sud-Finistère et à Lorient. Dans ce contexte, Georges Pompidou, Premier ministre, vient à Quimper entouré de 3.000 CRS qui chargent les manifestants. Il se rend ensuite à Saint-Pol-de-Léon où il est accueilli aux cris de « Pompidou : des sous ! »

Le 17 mai, plusieurs millions de manifestants s'opposent aux ordonnances contre la Sécurité Sociale, annoncées par de Gaulle. Dans le département, la presse annonce 90 à 100 % de grévistes. D'impressionnantes meetings se tiennent dans 21 communes.

La fin de l'année verra de multiples initiatives contre les ordonnances publiées le 31 juillet. Un cartel départemental de la défense de la Sécu, réunissant les syndicats (sauf FO), des associations, les présidents de caisses de Sécu, les étudiants, est créé dans le Finistère. Le 2 octobre, 12.000 paysans manifestent à Quimper. 4.220.000 journées de grève sont comptabilisées nationalement en 1967.

## L'Ouest veut vivre

Dès janvier 1968 les actions se poursuivent : clinique Pasteur, de Mauduit, Bolloré, métallurgie, Chauffage et Ventilation, SNCF... Le mécontentement est général.

Le 13 mars, à l'initiative de la CGT, 3.000 personnes scandent « Concarneau veut vivre » ; les conserveries connaissent des licenciements massifs. Le même jour, CGT et CFDT Bretagne-Pays de Loire et organisations paysannes (sauf la FDSEA du Finistère) décident une journée d'action pour le 8 mai sur le thème : « L'Ouest veut vivre »

Malgré les manœuvres d'Alexis Gourvenec et du président de la FDSEA 29, qui finalement se rallieront, et de FO, le succès est considérable : 20.000 manifestants à Quimper, 30.000 à Brest, 5.000 à Carhaix et à Morlaix.

## Des étudiants brestois enfants d'ouvriers et de paysans

Pendant ce temps les événements se précipitent. A Paris, dès le 6 mai, des heurts violents opposent étudiants et policiers. Les coups de matraques s'abattent sans retenue. La CGT propose aux autres centrales syndicales une grève de 24 heures avec manifestations, en France, le 13 mai.

Le 11, les étudiants manifestent à Brest et appellent à agir le 13. Selon « Le Télégramme », 18.000 personnes défilèrent ce jour-là à Brest, des milliers à Morlaix, à Concarneau, à Quimper.

Contrairement à d'autres villes, les relations étudiants-salariés sont excellentes à Brest. La toute nouvelle Université de Bretagne Occidentale compte, il est vrai, le plus fort pourcentage de boursiers et d'enfants de paysans de toute la France. Ceci explique sûrement cela.

## Grève générale

« A partir du 13 mai la lutte prend une toute autre dimension : celle d'un affrontement sans précédent entre la classe ouvrière et la grande bourgeoisie » (Georges Ségué). Très rapidement, grèves et occupations balaient tout le pays. Le 18 mai les cheminots occupent la gare de Brest. A une vitesse fulgurante, comme dans toute la France, presque

tous les secteurs d'activité du département sont bloqués ; le 22 mai la grève est quasi générale. En une, la presse locale titre : « sept, huit, 9 millions de grévistes ? C'est un véritable raz de marée ».

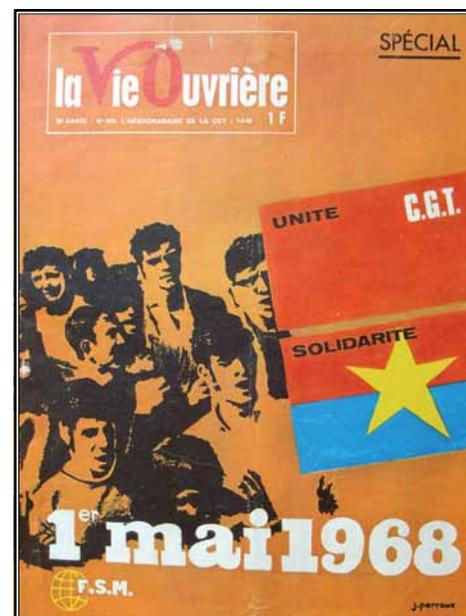
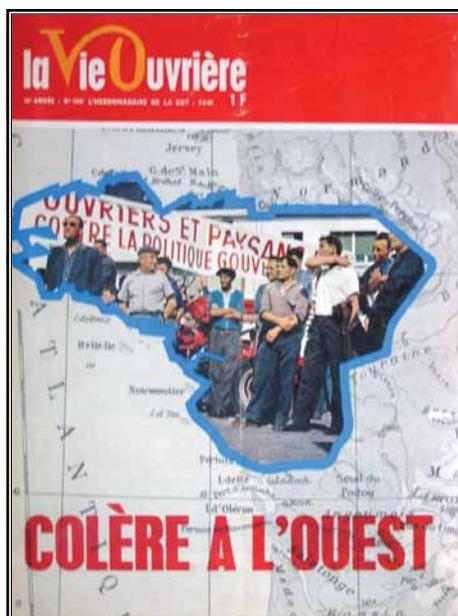
## Grenelle

Le 24 mai, Pompidou annonce des négociations pour le lendemain et de Gaulle annonce un référendum, contesté par les organisations syndicales. La CGT appelle à accentuer la riposte. Les discussions de Grenelle se terminent le 27 mai, à 8 h du matin.

Résultats : 35 % d'augmentation du SMIG ; augmentation des salaires de 7 % en juin et 3 % en octobre ; l'échelle mobile (revendiquée par la seule CGT) : à revoir dans 6 mois ; ordonnances Sécu : seule la CGT a revendiqué l'abrogation ; 50 % des jours de grève payés.

Dès le matin du 27 mai les salariés sont réunis pour discuter du constat de Grenelle. Des rassemblements interprofessionnels se tiennent l'après-midi à Brest, Quimper et Quimperlé. Les trois jours suivants les manifestations se multiplient. La CGT exige des négociations par entreprise.

Après des négociations, souvent positives, par entreprise ou branche, le travail reprend peu à peu entre le 3 et le 6 juin. Les entreprises d'électricité-bord, sous-traitantes de l'arsenal, reprennent le 21 juin, après une lutte exemplaire. Les marins-pêcheurs gagneront sur leurs revendications le 23 juin.



Couvertures de La Vie Ouvrière : à gauche, celle du 6 mai 1968, à droite, celle du 1<sup>er</sup> mai 1968.

# 1978, naufrage de l'Amoco Cadiz

## *Une vague de colère noire*



Le naufrage de l'Amoco Cadiz, sur la Côte de Portsall le 18 mars 1978, soulève la colère de la population bretonne. Le Comité régional CGT, l'Union départementale, les Unions locales dénoncent l'inertie gouvernementale et la responsabilité des compagnies pétrolières au regard de la catastrophe écologique.

Le 1<sup>er</sup> avril 1978, la CGT, la CFDT et la FEN appellent à une journée régionale de lutte « pour que la Bretagne revive, que ses activités se développent à l'abri de nouvelles catastrophes ». Les organisations exigent des mesures de prévention, une indemnisation des préjudices subis, la remise en état des sites naturels.



Ci-dessus : à gauche, à Brest, les ouvriers de la commission « jeunes » de l'Arsenal dans la manifestation du 1<sup>er</sup> avril ; à droite, les marins-pêcheurs étaient présents dans la manifestation morlaisienne.

# 1979, Saint-Pol-de-Léon

## *Barre, ça suffit !*

Le 7 septembre 1979, à l'occasion de la venue de Raymond Barre, Premier ministre, à Saint-Pol-de-Léon, 4.000 salariés manifestaient dans le calme malgré la présence, provocante, d'un important dispositif policier.

Cette manifestation unitaire, à l'initiative de la CGT, rassemblait sept organisations syndicales de salariés et d'agriculteurs contre la politique de super austérité du gouvernement et du patronat. En 1979, les actions « Pour vivre, apprendre et travailler au pays » ont été multiples, à l'appel de la CGT, la CFDT et la FEN : journée de grève le 26 avril, délégations à Rennes le 31 mai, rassemblement régional à Pontivy le 12 octobre. Pour cette dernière manifestation, l'UD CGT 29 invitait les syndicats du Finistère à former des caravanes automobiles convergeant vers la cité morbihannaise.



Ci-dessus, une vue du meeting, place de L'Evêché, à Saint-Pol.

Brest, 1975

## Les « Transos » contre la répression syndicale

**T**ransocéan était une entreprise textile, dont le personnel était essentiellement féminin, fabricant de vêtements de collection pour femmes. Elle avait déménagé son usine de Paris à Brest en 1964, dans le cadre du mouvement de décentralisation économique initié par le gouvernement, en direction de la Bretagne.

Pour cette installation, elle avait bénéficié de soutiens financiers non négligeables, notamment de la part d'une municipalité brestoise un peu naïve, en échange d'une vague promesse de création de 1.000 emplois au démarrage... en attendant mieux.

### Ce n'était qu'un leurre.

Car cette entreprise n'a jamais compté plus de 300 emplois, tellement appréciés par les salariés, qu'ils sont 2.000 ou 3.000 (surtout des femmes) à y avoir « défilé » en un peu plus de 10 ans !

Le principal responsable de cette gabegie ? C'est le PDG. Le principe de gestion de son entreprise par celui-ci, M. Dabaghian, tient en deux mots : « travaille et tais-toi ».

Mais, il sait d'expérience que pour parvenir à cela, mieux vaut ne pas avoir de syndicat dans ses murs.

En fait, Dabaghian est l'archétype du patron antisocial et antisyndical.

Malgré tout, en janvier 1974, la CGT désigne un délégué syndical.

### 90 % des voix pour les délégués CGT

Le PDG et « le personnel d'encadrement » font alors tout pour le discréditer. Las, plus ils le font, plus le personnel ouvrier soutient le délégué syndical et peu à peu adhère à la CGT. A tel point que celle-ci est bientôt en mesure de présenter des candidats aux élections DP et CE, où elle obtient 90 % des voix et cinq sièges de délégués.

Ces délégués ne ménagent pas leur peine. Ils élaborent avec les ouvriers et ouvrières les cahiers de revendications et les défendent avec vigueur face au PDG, mais essuient à chaque fois un refus catégorique.

Le 4 avril 1975 il en est de même une fois de plus. Alors, le syndicat CGT décide d'appeler à un arrêt de travail de quatre heures – une première dans l'entreprise – pour protester contre cette attitude inadmissible de leur patron.



Le 5 juin 1975, après un mois de lutte intensive, les « Transos » passent une journée de détente et de réflexion à Ouessant. La photo illustre bien la prédominance de la main-d'œuvre féminine dans l'entreprise, dans la CGT et dans l'action syndicale. Les trois hommes, au premier rang, sont de droite à gauche : Louis Merle, délégué syndical à Transocéan, François Echardour, secrétaire de l'Union locale de Brest et Jean Salaud, son adjoint.

Dabaghian prend le temps de la réflexion pour riposter et le 30 avril, il annonce au comité d'entreprise un plan de 116 licenciements, rendu public le lendemain par la CGT, au meeting du Premier Mai.

Le 2 mai, les cinq délégués CGT, présents au travail, sont mis à pied et immédiatement conduits, chacun encadré par deux « chefs », vers la sortie.

### Mises à pied, lock-out licenciements

L'Union locale CGT de Brest et le syndicat Transocéan se concertent aussitôt pour réfléchir à la façon d'organiser la riposte nécessaire.

Après une réunion des syndicats de Brest, le 5 mai, la décision est prise d'occuper l'usine le 7 mai.

Cette occupation sera effective à cette date, à 6 h 45, et jusqu'au lendemain à 20 h, le syndicat de Transocéan décidant de respecter le référé du tribunal ordonnant l'évacuation.

Mais, le lendemain 9 mai, les 58 salarié(e)s de Transocéan qui ont occupé l'usine sont lock-outés, avant, à leur tour, d'être mis à pied, le 12 mai, comme les cinq délégués.

La CGT réagit promptement.

Le 13 mai, elle appelle à une manifestation interpro, en solidarité avec les « Transos », qui réunit 2.000 participants.

Mais Dabaghian n'en a cure. Le 16 mai, il licencie pour « faute lourde » les 58 mis à pied le 12 mai.

Il faut répliquer à cette nouvelle agression, et pour ce faire, essayer d'élargir le mouvement de protestation.

### 10.000 manifestants le 22 mai 1975

Ce sera la journée du jeudi 22 mai où un meeting intersyndical et interprofessionnel de soutien à la lutte des « Transos », pour la défense des libertés syndicales, mobilise 10.000 manifestants.

Après ce printemps mouvementé, le combat se poursuit en se déplaçant sur le terrain juridique, les licenciés appuyant ces démarches sous forme d'actions diversifiées, adaptées à la nature de la démarche.

Mais dès le début de l'année 1976, les choses s'accroissent du côté de Dabaghian. Le 26 février, il jette le masque, il dépose le bilan de Transocéan : 198 emplois sont en jeu. Le 5 mars, Transocéan est mis en règlement judiciaire. Le 9 mars, le syndic se rend dans l'usine que les militants CGT occupent depuis 36 heures. Ils veulent le rencontrer et lui exposer leurs problèmes. Ce qu'il acceptera de bon gré.

La presse écrit à l'issue de cette journée : « Le syndic a découvert un personnel traumatisé par les méthodes de la maison, comme nulle part ailleurs, et forcément divisé, même si les rangs de la CGT grossissent ».

1978 et 1979

## Les luttes des travailleurs de l'État



Mais face à l'état catastrophique de la trésorerie laissée par Dabaghian, le syndic annonce, le 16 mars, que « les 198 licenciements sont confirmés ».

### Neuf mois d'occupation de l'usine

Cette décision aurait pu signifier la mort de Transocéan.

Mais, il restait l'entreprise avec ses infrastructures, ses locaux, ses machines... et ses salariés.

Et ces derniers ne sont pas démobilisés, loin s'en faut.

Le 6 avril, 73 anciens ouvriers, sur 80, se sont prononcés en réunion pour une occupation longue de l'usine qui commence sur le champ, pour défendre l'emploi, sauver l'outil de travail.

Pour être longue, cette occupation le sera, puisqu'elle ne prendra fin que le 4 janvier 1977, soit neuf mois, avec la remise des clés de l'usine à la municipalité de Brest.

Ce sera l'épilogue d'une lutte, qui aura duré près de trois ans et qui reste et restera longtemps gravée dans la mémoire ouvrière brestoïse, en raison de l'énorme élan de solidarité qui s'est affirmé avec les « Transos », dans la CGT et, au-delà, dans la grosse majorité de la population brestoïse.

**A**cette période, la France est sous la présidence de Giscard d'Estaing et du gouvernement Barre. C'est le blocage des salaires et la remise en cause des acquis sociaux dans notre pays.

### L'étincelle

Le 12 juin 1978, le ministre de la Défense, Yvon Bourges, annonce la suspension des décrets salariaux\* et déclare : « Il n'y a rien à négocier ».

Immédiatement, la CGT appelle les travailleurs à l'action. La première initiative partira le jour même du bassin 10 (chantier d'entretien des sous-marins), à Brest. Sous l'impulsion de la CGT, l'action unitaire se développe et s'élargit à l'ensemble des personnels de l'établissement, atteignant plus de 80 % de grévistes. Les actions vont se poursuivre et se développer durant plus de trois semaines, sous diverses formes : occupation des locaux de la direction, manifestations en ville, à la gare, à l'aéroport, à la préfecture ; rencontre avec les élus, action de solidarité avec la population, « invitation » aux Dossiers de l'écran, en tournage à Portsall dans le cadre de la marée noire et toujours entre 3.000 et 6.000 grévistes.

Après trois semaines de grève dans l'ensemble des arsenaux, le ministre recule et ouvre les négociations. Les grévistes obtiennent notamment une augmentation de salaire de 4,5 % à 6,8 %, des embauches sous statut. Pour autant, les décrets sont toujours suspendus.

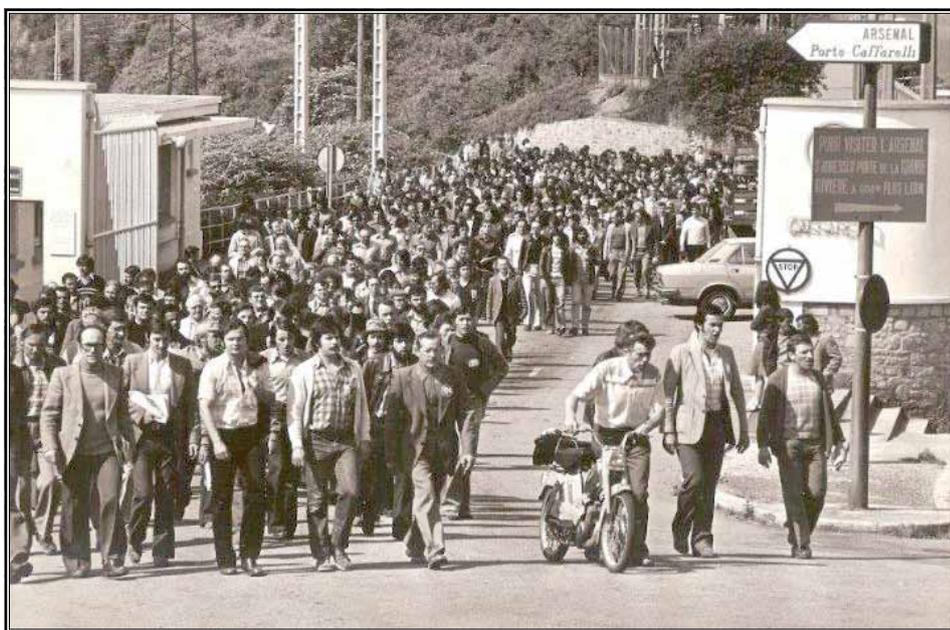
### Rebelote

Le 15 mai 1979, les travailleurs sont de nouveau dans la grève pour le rétablissement des décrets salariaux. Ils votent à 75 % pour la grève alternée ; le 22 mai on compte 80 % de grévistes. Le ministre de la Défense ordonne l'intervention des forces de l'ordre ; au fil des jours la tension monte.

Le 29 mai, alors que les travailleurs sortent de l'arsenal, les forces de l'ordre les encerclent et les arrosent de jets continus de grenades lacrymogènes. A partir de ce moment, les agressions des forces de l'ordre vont se multiplier lors des manifestations. Le 14 juin, deux ouvriers sont arrêtés au hasard, condamnés et emprisonnés. Ils ne seront libérés que le 11 juillet, après de multiples interventions de la CGT. L'un d'entre eux, victime de l'acharnement du ministre outrepassant les décisions de justice, sera licencié. Soutenu par la CGT, il sera réintégré en 1981.

Après huit semaines d'actions, dans un climat tendu du fait de l'attitude du ministre, celui-ci est contraint de rétablir les décrets salariaux. Mais, en prévoyant une clause restrictive sur le niveau d'augmentation des salaires (INSEE + 1 %), mesure appliquée avec la complaisance de certaines organisations syndicales.

*\* Gagnés par la lutte, les décrets salariaux du 22 mai 1951 alignent les salaires et leurs évolutions sur ceux de la métallurgie parisienne.*



Manifestation des ouvriers de l'Arsenal, le 20 juin 1978.

Les « 28 de Morlaix »

## La direction de France Telecom tenue en échec

25 mois de lutte et de résistance sous toutes leurs formes et au bout la victoire. Ou comment les salariés de France Telecom de Morlaix ont gagné leur bras de fer.

Fin juin 2007, la Direction de France Telecom Bretagne-Pays de la Loire annonçait au comité d'entreprise le projet de fermeture des centres de Morlaix et de Saumur et le déplacement des agents à Brest et Angers pour y exercer, selon l'entreprise, la même activité de service universel, plus connue sous l'appellation 10-13/10-15.

Dès le début, les « 28 de Morlaix », avec le soutien de la section syndicale CGT, ont dénoncé l'absurdité de ce projet, véritable non-sens économique, social et environnemental.

Ils ont interpellé les élus locaux, régionaux et nationaux ainsi que le Conseil Economique et Social de Bretagne ; ils sont intervenus auprès des directions de France Telecom, à tous les niveaux, pour exiger, arguments à l'appui, le maintien de l'activité de France Telecom à Morlaix.

Les instances représentatives du personnel, comité d'entreprise et CHSCT, ont été tout au long de ces 25 mois aux côtés des personnels de Morlaix ; pas moins de cinq réunions de CE et dix réunions de CHSCT ont été consacrées au dossier de Morlaix.

### Un collectif de salariés et la section syndicale CGT

Cette lutte, unique par sa forme, a duré plus de deux ans et a vu naître de nombreuses actions originales. Cette longue période a permis aux salariés de faire bloc face à la direction et à ses pressions. Le collectif des « 28 de Morlaix » s'est organisé pour faire plier une direction dont les « méthodes de management » ont fait la une de l'actualité : manifestations (dont l'une, intersyndicale, à Morlaix le 12 avril 2008, a rassemblé 500 manifestants), occupations du siège, spectacles de soutien (groupe Mi Alma, troupe de théâtre NAJE « Nous n'Abandonnons Jamais l'Espoir »). Toutes ces actions multiformes, menées pendant 25 mois, sont relatées dans le blog des « 28 de Morlaix » (<http://les28demorlaix.skyrock.com>) mis en place dès le début de la lutte. Ce blog a contribué à la popularisation du mouvement, malgré la censure de France Telecom qui en a interdit l'accès à partir des ordinateurs de l'entreprise.

Tout cela n'aurait pu se réaliser sans la volonté, la ténacité des « 28 de Morlaix ». Dès le départ tous se sont impliqués dans la lutte :



De 2007 à 2009, unis et solidaires, les salariés France Telecom de Morlaix ont fait de leur action une victoire collective.

en confectionnant des panneaux et des banderoles, en étant présents dès la première action d'information en direction des élus, un vendredi soir, début juillet 2007, auprès de la Communauté de Communes. Et cela a duré 25 mois, avec des hauts et des bas, des instants de doute, mais sans jamais céder sur l'essentiel : « rester collectivement travailler à Morlaix ».

Comme le rappelait souvent Gilbert, délégué du personnel CGT du site, « dans cette lutte ce n'est pas seulement notre emploi que nous défendons, mais notre vie tout simplement ; vie familiale, vie sociale et culturelle, c'est tout cela qui était remis en cause par plus de deux heures de trajet par jour, sans compter la catastrophe financière que constituaient les frais de déplacement ».

Les résultats de cette lutte sont multiples : il y a la victoire, bien sûr, à une époque où les conflits sociaux portent plus sur le montant des primes de licenciement que sur les avancées sociales ; il est frappant aussi de rencontrer des salariés qui ne se contentent pas de courber l'échine parce qu'ils ont « la chance d'avoir un travail », comme certains le

leur ont fait remarquer. Toutes ces actions ont aussi permis à des « collègues de travail » de devenir plus proches, plus solidaires et plus combattifs. Les « 28 de Morlaix » sont encore aujourd'hui un groupe soudé qui n'hésite pas à se mobiliser dès que la situation l'exige.

Cette victoire collective permet de porter un autre regard sur les luttes actuelles. A une époque où le libéralisme semble chaque fois gagner un peu plus de terrain, où la contestation est étouffée, tantôt endormie, tantôt réprimée, un groupe de salariés a démontré que l'on pouvait faire face avec succès à une direction qui emploie les méthodes les plus « avancées » en terme de management : propositions de promotion pour les uns, menaces de licenciement pour d'autres, mises au placard et pressions en tout genre, les procédés les plus perniciosus ont été utilisés. C'est dans ce contexte, que les salariés de France Telecom de Morlaix ont gagné leur bras de fer.

A l'issue de ce conflit tout le personnel s'est syndiqué à la CGT. Une fête de la victoire a eu lieu dans l'ancienne manufacture des tabacs de Morlaix. Toute cette lutte a fait l'objet d'un film.



# Les 120 ans de la CGT dans le Finistère

## *Une exposition et un journal*

120 ans de syndicalisme CGT dans le Finistère retracés en 12 panneaux et 16 pages de « Mémoire Vivante » : tel est l'objectif que s'était fixé le collectif finistérien de l'Institut CGT d'Histoire Sociale de Bretagne, en lien étroit avec l'Union Départementale.

L'exposition souhaite faire connaître notre histoire locale intégrée dans celle de la Confédération et en l'inscrivant dans l'environnement économique et politique local et national de toutes ces années.

Elle n'est bien sûr pas exhaustive mais cible des événements connus ou non. Ce n'est aucunement un travail à la gloire de notre orga-

nisation car si la CGT a connu des périodes glorieuses, il y en eut aussi des difficiles. La constante demeure pourtant : en dépit de l'âpreté du combat, l'engagement de la CGT pour la paix, pour le bien-être, pour la solidarité et la liberté.

Ce numéro de « Mémoire Vivante » ne se veut pas un complément de l'exposition. Son ambition est de braquer les projecteurs sur des faits, des luttes, des initiatives diverses qui ont jalonné notre histoire.

Certains thèmes, certains secteurs professionnels ou géographiques n'apparaissent pas dans ce numéro ni dans l'exposition faute de documents, nous le déplorons. La conserva-

tion des archives n'a pas toujours été (n'est pas ?) une préoccupation des militants. Un tract à la poubelle, un clic malencontreux et c'est tout un pan de notre histoire qui disparaît à jamais.

Beaucoup d'autres numéros de « Mémoire Vivante » vont paraître ces prochaines années ; ils continueront d'éclairer sur l'histoire sociale de notre département, en fonction des archives que nous pourrions consulter.

Porter un regard attentif sur notre histoire n'est pas faire preuve de passéisme car le syndicalisme d'hier enrichit celui d'aujourd'hui et prépare celui de demain.

## Militants - Adhérents



# Entre

# VOUS et NOUS

**un lien indissociable**



[partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.